

## Règlement d'examen Formation Anatomie-Physiologie-Pathologie

### **Forme :**

Examen écrit de 8 à 10 pages.

Questions-réponses à développer brièvement. 5-6 lignes sont à disposition.

### **Organisation :**

Présentation de pièce d'identité obligatoire.

La durée est de 4 heures (8-12h).

Aucun document n'est autorisé. Le brouillon est distribué et repris en fin d'examen.

Les appareils électroniques doivent être éteints et laissés dans les sacs à main/dos à l'entrée.

### **Conditions de réussite :**

L'examen est considéré réussi dès 2/3 de réponses correctes.

### **Attribution des points par réponse donnée :**

Correct : totalité des points

Partiellement correct ou incomplet :  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{3}{4}$  des points

Incorrect ou non répondu : 0 point mais pas de pénalité (« malus »)

### **Conditions de rattrapage :**

Le candidat qui échoue ou qui est absent au moment de l'examen a la possibilité de présenter à nouveau une nouvelle fois son examen gratuitement, à la session de rattrapage qui suit. L'échec est considéré comme définitif si le candidat échoue ou ne se présente pas en deuxième tentative.

### **Remise du diplôme :**

Le diplôme et ses annexes sont envoyés par courrier dans un délai de 6 semaines à tous les participants ayant réussi leur examen et s'étant acquitté de la totalité des frais de scolarité.

L'examen peut être consulté sur demande.

### **Recours :**

Tout recours contre une décision de l'ESSR doit être rédigé par écrit.